Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

Fin 192 C19

ŒUVRES DIVERSES

DE MONSIEUR L* F****.

TROISIEME EDITION

Ornée de Figures en taille-douce.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Koninklijke Bibliotheek

AVIS

DU LIBRAIRE.

LEs Lecteurs s'appercevront aisément que cette nouvelle Edition * de diverses Œuvres de l'Auteur de la Tragédie de Didon, est beaucoup plus ample que le Recueil que j'en publiai *in*-8°. en 1746. La Table suivante indiquera les augmentations dont elle est enrichie. Les titres des Pièces que j'y fais entrer pour la premiere fois, sont accompagnés d'une *. Quelques-unes n'avoient point encore été exposées au grand jour de l'Impression ; je ne distingue celles-ci par aucune marque, parce qu'il m'eût été difficile de les reconnoître. Les fréquentes corrections que l'Auteur a faites dans toutes, l'ayant obligé de m'en envoyer de nouvelles copies manuscrites. Tout ici a donc le véritable mérite de la nouveauté.

* La premiére en 2 petits vol. in-12. Paris 1750.

J'en ai fait disparoître quelques morceaux dont la réimpression m'a paru inutile.

1o. La Traduction en vers Italiens de la Tragédie de Didon par M. l'Abbé Vénuti. Cette Traduction est maintenant suffisamment connue, & d'ailleurs j'en ai conservé des exemplaires séparés de mon Edition *in*-8o. en faveur de ceux qui seroient curieux de se la procurer. Je n'ai pas pensé de même à l'égard de la Traduction Françoise de la Lettre que M. l'Abbé Vénuti écrivit à l'Auteur de Didon, en lui envoyant sa Traduction ; elle contient des recherches littéraires qui ne doivent jamais être séparées de la Didon Françoise, & on la trouvera réimprimée ici à la fin de la premiere partie.

2o. Quelques morceaux de Poësies Sacrées ; l'Auteur se disposant à donner incessamment un Recueil complet d'Ouvrages en ce genre, j'ai jugé que la réimpression des Piéces que j'en avois publiées dans ma

premiere Edition, feroit ici un double emploi dont le Public me ſçauroit mauvais gré. *

Je ne dis rien du mérite méchanique de cette Edition : j'ai cherché à faire paroître l'Auteur d'une maniere décente & digne de la ſupériorité de ſes talens.

* Ce projet a été depuis exécuté, & j'ai publié en 1751. une premiere Edition de ce Recueil en un vol. in-8°. j'en prépare actuellement une ſeconde.

TABLE DES PIECES

Contenues dans ce Recueil.

PREMIERE PARTIE.

DIDON, *Tragédie*, pag. 1re.

* *LES ADIEUX DE MARS. Comédie*, 85.

ODES. * *La Mort de Rousseau*, 131

* *Adieux à l'Amour*, 137

* *Ode à M. le Marquis de M * * **. 142

* *Ode récitée dans la premiere Assemblée publique de l'Académie de Montauban*, 147

Les Tombeaux, 151

Ode à Messieurs de l'Académie de Marseille, 153

*Ode à M. P * * **. 158

ELOGE de Clémence Isaure, 161

POESIES DIVERSES. *L'Ombre de Racine à Mlle le Couvreur*, 179

* *à M * * *. le premier jour de l'année * * *.* 183

* *à M. Sylva*, 185

Départ d'Ovide : Elégie troisiéme du premier Livre des Tristes, 187

à Madame de . . . en lui envoyant les paroles d'un Opéra, 193

Description du Printems traduite du second Livre des Géorgiques. 194

* *à M. L. D. D. D. * *.* 196

*à M. de B * * *.* 198

* *à M. le Marquis de * * *. le Chevalier de * * * l'Abbé de * * * freres*, 200

*à Mme la Marquise de M * * * à l'occasion de l'Ode adressée à M. P * * *.* 202

* *à M. le Chevalier de R * * *.* 204

Rondeau à M. de la Mothe, Doyen de la Cour des Aydes & de l'Académie de Montauban, 205

*La Fuite de l'Amour pour Mlle * * **

jouant le Rôle de l'Amour dans l'acte de la veuë du Ballet des Sens, 206

* *Patriæ Parenti, Sociorum Vindici, Gentium Arbitro, Carmen*, 207

EPITRES * *à Polhymnie*, 209

* *à M. L. D****. 213

*à M. le Marquis de M****. 219

* *à M. l'Abbé de ****. 226

* LETTRE *à Mme. la Comtesse de* P * * * B * * * *sur le nectar & l'Ambrosie*, 233

Traduction de la Lettre adressée par l'Abbé Vénuti à M. le Franc, en lui envoyant sa Traduction Italienne de la Tragédie de Didon. 311

SECONDE PARTIE.

VOYAGE de Languedoc & de Provence, pag. 1ere.

* *DIALOGUES des Divinités de la Mer, traduits du Grec de Lucien, avec des remarques*, 73

DISCOURS ACADEMIQUES. * *Discours prononcé dans l'Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban*, 142

* *Discours pour l'ouverture des Jeux Floraux de Toulouse, le 6 Janvier 1749*, 162

* *Discours prononcé dans l'Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, à la réception de M. de Savignac, au mois de Juillet 1745*, 211

* *Discours prononcé par M. le Franc, lorsqu'élu par l'Académie des Jeux Floraux à la place de feu M. d'Aspe, Président du Parlement de Toulouse, il vint prendre séance dans cette Académie, le 8 Juillet 1740*, 229

* *Réponse de M. le Comte de Caraman au Discours précédent*, 230

LETTRES * *à M. l'Abbé des Fontaines sur le* Pervigilium Veneris, 235

* *au même sur sa Traduction Françoise de l'Opéra d'Achille dans l'Isle de Scyros*, 250

* *à M. de M * * *. sur son systême au sujet de la Prose*, 259

* *à M. Mairault sur sa Traduction des Eclogues de Calpurnius & de Nemesien*, 265

* *à M. de C ***. de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, Auteur de quelques Eloges historiques imprimés dans le Recueil de cette Académie*, 282

* *à M. Rousseau*, 288

* *Réponse de M. Rousseau à la Lettre précédente*, 290

Sociis Academiæ Etruscæ Cortonensis Joannes Jacobus le Franc, ejusdem Academiæ Socius de Antiquitatibus Cadurcorum. 291

Notes du mont Royal

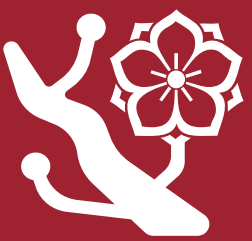

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

DE'PART D'OVIDE,

Elégie troisiéme du premier Livre des Tristes.

TOI qui vis mes beaux jours s'éclipser dans tes ombres,
Toi qui couvris mes pleurs de tes nuages sombres,
O nuit, cruelle nuit, témoin de mes adieux,
Sans cesse ma douleur te retrace à mes yeux.

Bien-tôt du haut des airs, l'Amante de Céphale
Alloit de mon départ fixer l'heure fatale.
L'usage de mes sens tout à coup suspendu
Dérobe à mes apprêts le tems qui leur est dû.
Mon cœur ne peut gémir, ordonner, ni résoudre.
Semblable à ce mortel qui voit tomber la foudre,
Et qui frappé du bruit, environné d'éclairs,
Doute encor de sa vie, & croit voir les Enfers.
J'ouvre les yeux enfin : mon trouble diminuë ;
Deux amis seulement frappent alors ma vuë.
Tous les autres fuyoient un ami condamné :
Le sort d'un malheureux est d'être abandonné.
Dans ce cruel moment je sens couler mes larmes :
Mon épouse éplorée augmente mes allarmes.
Ma fille loin de nous ignoroit mon malheur,
De ce spectacle affreux elle évita l'horreur.
Hélas ! tout nous offroit la douloureuse image

D'une Famille en pleurs que la Parque ravage.
Si d'un simple mortel le destin rigoureux
Pouvoit se comparer à des revers fameux,
Tel fut le désespoir des habitans de Troye,
Lorsque du fils d'Achille ils devinrent la proye.

Cependant la fraîcheur & le calme des airs
Répandoient le sommeil sur le vaste Univers.
L'Astre brillant des nuits poursuivoit sa carrière,
Je vois à la faveur de sa douce lumière
Les murs du Capitole & ces Temples fameux
Dont le faîte couvroit mes foyers malheureux.
Quels objets affligeans pour mon ame attendrie !
„ Dieux voisins, m'écriai-je, ô Dieux de ma pa-
„ trie,
„ Augustes Citoyens de nos sacrés remparts ;
„ Et vous.... Divinités (*a*) du Palais des Césars,
„ Toi fleuve, dont Ovide illustra les rivages,
„ Recevez mes adieux, & mes derniers hommages.
„ Il n'est plus de remède aux maux que je ressens.
„ J'offrirois à César des regrets impuissans.
„ Mais vous, Dieux immortels, modérez sa
„ vengeance.
„ Qu'il ne confonde point le crime & l'impru-
„ dence.

(*a*) *Esse equidem memini mitissima sexibus illis Numina*, Eleg. I. On comprend assez de quel sexe étoient ces Divinités.

„ Vous le ſavez, Grands Dieux ! ſi j'ai crû le
„ trahir.
„ Qu'il me puniſſe hélas ! du moins ſans me haïr.

Mon épouſe à ces mots tombe à mes pieds mou-
rante,
Elle remplit les airs de ſa voix gémiſſante.
De nos Lares ſacrés embraſſant les Autels,
Elle implore à la fois les Dieux & les mortels.
Inutiles tranſports ! c'eſt envain qu'elle eſpére
D'un époux malheureux adoucir la miſére.

Mais déja près du Pôle où les Dieux l'ont placé
L'Aſtre de Caliſto tourne ſon char glacé.
C'eſt le dernier moment qu'on accorde à mes
larmes.
Hélas ! dans ce moment que Rome avoit de char-
mes !
On accourt, on m'appelle, on preſſe mon départ.
„ Cruels, un Exilé peut-il partir trop tard !
„ Conſidérez du moins, quand vous hâtez ma
„ fuite,
„ Les lieux où l'on m'envoye, & les lieux que
„ je quitte.
Funeſte aveuglement ! je vois naître le jour,
Et crois pouvoir encor prolonger mon ſéjour :
Trois fois je veux partir, & trois fois ma foibleſſe
Malgré moi de mes pas interrompt la vîteſſe.

Je suspens, je finis, je reprens mes discours ;
J'embrasse, je m'éloigne, & je reviens toujours.
„ Eh pourquoi me hâter ? Je vais dans la Scythie :
„ Sans espoir de retour je quitte ma patrie :
„ Du cœur de ton époux chere & tendre moitié,
„ Et vous dont mes malheurs excitent la pitié,
„ Seuls amis que le Ciel souffre encor que j'em-
„ brasse,
„ C'en est fait : je jouis de sa derniere grace :
„ Je ne vous verrai plus, vivez heureux, je pars.

L'horison cependant brille de toutes parts.
L'Etoile du matin cede au flambeau du Monde,
Et les premiers rayons sortent du sein de l'onde.
Je fuis en gémissant ; mais mon cœur déchiré
Revole vers les lieux dont il est séparé.
De mes tristes amis, de ma femme éperduë,
Les cris & les sanglots percent mon ame émuë,
Je n'ose m'arrêter ; elle court sur mes pas ;
Bientôt autour de moi je sens ses foibles bras.
„ Non, cruel, non ta perte entraînera la mienne :
„ Penses tu loin de toi que Rome me retienne ?
„ Compagne de tes pas, comme de tes malheurs,
„ Au bout de l'Univers j'irai sécher tes pleurs.
„ César t'a condamné, ton épouse est proscrite ;
„ César veut ton exil, & l'Amour veut ma fuite.
„ Je te suis.... Mais hélas ! Malgré tous ses efforts
Un devoir rigoureux m'arrache à ses transports.

Désolé, l'œil en pleurs, & la vûë égarée,
Entre les bras des siens je la laisse éplorée;
Elle tombe; & j'ai sû qu'en ces affreux instans
Les ombres de la mort la couvrirent long-tems.
Elle revoit le jour pour souffrir davantage.
Ses cheveux arrachés tombent sur son visage:
Dans ses foyers déserts elle me cherche envain:
Elle accuse les Dieux, César & le Destin.
L'instant de mon trépas, ou sa fille expirée,
D'un plus vif désespoir ne l'eût pas pénétrée.
Sa douleur mille fois auroit tranché ses jours,
L'espoir de m'être utile en prolongea le cours.
Dieux qui nous séparez, prenez soin d'une vie
Qui conserve la mienne au fond de la Scythie.

Mais le Gardien de l'Ourse [a] ensevelit ses feux
Dans les flots agités par son Astre orageux.
Nous partons, nous bravons les horreurs du naufrage,
Et la nécessité me tient lieu de courage.
Quel effroyable bruit sort du gouffre des Mers
Les Aquilons fougueux s'élancent dans les airs:

(a) Le *Bootès* Arctophilax, c'est-à-dire *Gardien de l'Ourse*, est une Constellation Septentrionale de 23 Etoiles, selon Proloméé, & de 29, selon Képler. Les Anciens croyoient bonnement que le lever & le coucher de cette Constellation causoient des tempêtes.

L'onde mugit, s'entr'ouvre, & les sables boüillonnent :
Déja sur le tillac les flots nous environnent.
Les cordages rompus & les mâts chancelans
Deviennent le joüet des ondes & des vents :
Du Ciel rempli d'éclairs les voutes allumées
Semblent fondre en éclats dans les Mers enflamées.
Tremblant, desespéré, le chef des Matelots
Laisse le gouvernail à la merci des flots ;
Telle une main trop foible abandonne l'empire
D'un coursier indompté qu'elle ne peut conduire.
Le rapide Aquilon, plus fort que mon devoir,
Nous ramene aux climats que je ne dois plus voir :
Loin des bords d'Illirie, à travers les nuages,
L'Italie à nos yeux découvre ses rivages.
Vents, ne combattez plus le Dieu qui me punit ;
Eloignez-moi des lieux d'où César me bannit.
Je le veux, & le crains.... Quelle vague en furie
Dans ce gouffre profond va terminer ma vie !
Je t'implore ô Neptune ! & vous, Dieux de la Mer,
C'est assez contre moi des traits de Jupiter.
Souffrez que dans l'exil terminant ma carriére
Une tranquile mort me ferme la paupiére ;
Du plus affreux trépas daignez me préserver,
S'il est tems aujourd'hui de vouloir me sauver.

A MADAME

Notes du mont Royal

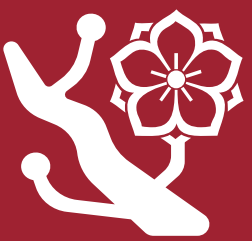

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les Œuvres Diverses de M. Le Franc, je crois que le Public en verra la réimpression avec plaisir. A Paris ce premier Juillet 1751. Gibert.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé Hugues-Daniel Chaubert, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & réimprimer des Ouvrages qui ont pour titre : *Œuvres diverses de M. le Franc. Questions diverses sur l'Incrédulité, par M. l'Ev. D. P.* s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui

avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer & réimprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera; & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque état & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impression & réimpression

desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes : que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente les Manuscrits & Imprimés qui auront servi de copie à l'impression & réimpression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOIGNON ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou

à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission. Et nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le treiziéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent cinquante-un, & de notre Regne le trente-sixiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 640. fol. 499. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, ce 20 Août 1751.

Signé, LEGRAS, *Syndic.*